



## TRAVAIL TEMPORAIRE

# La croisade continue

Page 6

Jamal Belahrach, président d'AETTO.

### AVANTAGES

#### > Pour le collaborateur

Capitaliser sur sa formation au lieu de rester sans emploi. Multiplier les missions pour développer son expérience et augmenter son employabilité en vue d'un emploi définitif. Se former de manière continue avec la diversité des missions et des entreprises. Être déclaré à la CNSS dès sa première mission. Gérer son temps de travail en fonction de ses priorités.

#### > Pour l'entreprise

Adapter son effectif en fonction des demandes du marché. Avoir des collaborateurs adaptés à ses besoins, formés et productifs. Aucun souci administratif pour l'embauche de collaborateurs intérimaires. Les collaborateurs sont déclarés par les entreprises de travail temporaire avec des contrats de missions très précis sur la durée, le poste et le salaire perçu. Se concentrer sur son métier, son produit, et ne pas se disperser dans le recrutement et la sélection des collaborateurs intérimaires. Une sélection rigoureuse et un gain de temps considérable.

#### > Pour l'économie

Les entreprises de travail temporaire sont des opérateurs économiques qui payent leurs impôts et emploient des salariés. Les entreprises de travail temporaire contribuent à l'augmentation de l'assiette de la CNSS et donc à la diminution du travail «au noir». Les entreprises de travail temporaire participent à la résorption du chômage. Les entreprises de travail temporaire sont en contact quotidien avec les opérateurs économiques et, à ce titre, identifient de manière précise les besoins de ceux-ci.